



Tarifs Portage des repas

Coûts 2014 :

Forfait d'entrée

- Sans prise en charge du forfait par un organisme : 5 € par mois
- Avec prise en charge du forfait par un organisme : 20 € par mois

Interventions Ponctuelles

- Intervention Semaine, entre 20h et 7h : 18,60 € la 1/2 heure, du lundi au samedi
- Intervention dimanche et jour férié, entre 20h et 7h : 28,90 € la 1/2 heure
- Déplacements pendant l'astreinte : du lundi au samedi : 18,60 € la 1/2 heure
- Déplacements pendant l'astreinte : dimanches et jours fériés : 28,90 € la 1/2 heure

Abonnements

Forfait Mois : Ce forfait correspond à des interventions 30 jours consécutifs, fériés compris

- 1 passage par nuit, 7j/7 entre 20h et 7h : 465 €

Forfait Semaine : Ce forfait correspond à des interventions 7 jours consécutifs fériés compris ou 5 jours consécutifs hors week-end

- 1 passage 7 jours consécutifs, dimanches et jours fériés compris : 121 €
- 1 passage 6 jours consécutifs, hors dimanches et jours fériés compris : 97 €
- Journée complémentaire au forfait semaine, un dimanche ou un jour férié : 26,80 €
- Journée complémentaire au forfait semaine, hors dimanches et jours fériés : 16,50 €

Forfait week-end : Ce forfait correspond à des interventions week-end hors férié ou week-end dont férié

- 1 passage par nuit (samedi et dimanche) : 43,20 €
- Week-end dont samedi férié : 53,50 €

Possibilité de prise en charge dans le cadre de l'APA, de la PCH, en fonction du plan d'aide ou à la charge du bénéficiaire, en fonction du tarif en vigueur.